



Entretien avec

## le Dr. Jean-Luc Dourson

La Fédération  
Luxembourgeoise  
des Laboratoires  
d'Analyses Médicales  
(FLLAM) vient d'être  
récemment créée  
à l'initiative des  
laboratoires d'analyses  
de biologie médicale  
du secteur extrahospitalier.  
Elle est aujourd'hui  
constituée de 3 membres  
effectifs et 3 membres  
suppléants issus  
du secteur privé(\*).  
Rencontre avec  
son président,  
le Dr Jean-Luc Dourson

*Echo: Dans quel cadre s'inscrit la création d'une nouvelle fédération pour les laboratoires privés d'analyse de biologie médicale?*

**Dr. Jean-Luc Dourson:** Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une représentativité à la fois nationale et internationale face à «l'eupéanisation» de la biologie médicale.

*Echo: N'étiez-vous déjà pas représenté au niveau national par la SLBC?*

**Dr. Jean-Luc Dourson:** Si la Société Luxembourgeoise de Biologie Clinique (SLBC), fondée il y a plus de 25 ans, avait pour vocation initiale de par la volonté des membres fondateurs d'être une plateforme d'échange scientifique dans le domaine de la biologie médicale, et à ce titre regroupait tous les acteurs publics et privés de ce secteur d'activité tels les biologistes, responsables de laboratoire, et les laborantin(e)s et assistants techniques médicaux (ATM) de laboratoire, elle a perdu cette vocation purement scientifique pour évoluer vers une position «syndicale» plus radicale. Le conflit d'intérêt entre secteur privé et secteur public a pris une telle envergure au sein de la SLBC que la récente «campagne» menée par certains biologistes hos-

pitaliers au moment du renouvellement de la composition de son conseil d'administration a conduit à l'éviction pure et simple des représentants du secteur privé.

Ajoutez à cela la baisse tarifaire autoritaire de près de 20% imposée par le Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale depuis le 01/01/2009 et appliquée au seul secteur des laboratoires privés, et vous comprendrez que notre secteur a un besoin urgent d'être officiellement représenté auprès des instances étatiques et de la Caisse Nationale de Santé, ce pour devenir l'interlocuteur privilégié en matière de négociation de la cotation des actes (lettre-clé) et de la nomenclature des actes de biologie médicale.

A titre de comparaison, pour le secteur hospitalier, ce rôle incombe à l'Entente des Hôpitaux (EHL) et non à la SLBC, pour définir annuellement le niveau de budget octroyé (frais fixes et frais variables) par la CNS aux laboratoires hospitaliers.

*Echo: La FLLAM ne concerne donc que les trois laboratoires privés du pays...*

**Dr. J-L Dourson:** La FLLAM se veut avant tout une fédération qui défend

# // Notre Fédération s'inscrit dans une volonté de collaboration avec les autres professions de santé, en premier lieu le corps médical //

une approche consensuelle dans le secteur de la santé avec l'ensemble des acteurs du secteur extrahospitalier, c'est à dire la Croix-Rouge, le Centre Thermal de Mondorf et le Laboratoire National de Santé (LNS). A travers la notion de «membres coopérants», la FLLAM souhaite également associer les autres professions du monde du laboratoire d'analyses médicales telles:

- les laborantin(e)s et les ATM via leurs associations respectives
- les infirmières via l'Association Luxembourgeoise des Infirmier(e)s Luxembourgeois (ANIL)

Notre Fédération s'inscrit donc dans une volonté de collaboration avec les autres professions de santé, en premier lieu le corps médical, et va à ce titre faire la démarche de reconnaissance auprès de l'Association des Médecins et Médecins Dentistes (AMMD) et de l'Institut Luxembourgeois de Formation Médicale Continue (ILFMC) afin de participer activement à la formation

médicale des cliniciens en matière de biologie médicale, en collaboration avec les organismes luxembourgeois assurant la formation médicale continue, tels que l'Association Luxembourgeoise de Formation Médicale Continue (ALFORMEC) et la Société des Sciences Médicales.

*Echo: Quels sont les outils dont vous disposez?*

**Dr. J-L Dourson:** D'abord, nous allons créer un site web sous l'adresse [www.fllam.lu](http://www.fllam.lu). Celui-ci sera d'une part une plateforme décrivant les activités de la fédération et d'autre part sera le point d'accès pour la diffusion en streaming de vidéoconférences thématiques offrant la possibilité de consulter les séances et les sujets selon ses choix.

De façon plus classique et avec le soutien de fournisseurs, nous souhaitons également organiser des conférences à destination des laborantin(e)s, ATM et infirmières en s'inscrivant dans le cadre de la formation continue obligatoire.

*Echo: Qu'en est-il, pour conclure, de la représentativité au niveau international?*

**Dr. J-L Dourson:** La reconnaissance européenne est essentielle pour éviter que le Luxembourg ne soit «satellisé» dans une Europe de la Biologie Médicale en pleine restructuration. Ainsi, nous avons été récemment contactés par la Confédération des Biologistes Européens qui propose d'intégrer le Luxembourg au même titre que les autres pays européens au sein d'une représentation interétatique permettant de favoriser les échanges entre professionnels du secteur.

La Fédération Luxembourgeoise des Laboratoires d'Analyses Médicales (FLLAM) représente donc une entité à la fois nationale et supranationale impliquée, pour tout ce qui touche à la profession libérale des laboratoires d'analyses médicales, dans le traitement des questions d'ordre administratif, législatif et de formation continue des professions concernées par notre secteur d'activité.

[www.fllam.lu](http://www.fllam.lu)

**(\*) Président:**

*Dr Jean-Luc Dourson (Laboratoire Ketterthill)*

**Secrétaire:**

*Dr Jacky Talon (Laboratoire «Les Forges du Sud»)*

**Trésorier:**

*Pharm. Biol. Udo Margraff (Laboratoires Réunis Junglinster)*

**Suppléants:**

*Prof. Dr Benard Weber (Laboratoires Réunis Junglinster),*

*Dr Marie-Laure Friant (Laboratoire Ketterthill), Pharm. Biol.,*

*Caroline Scheiber (Laboratoire «Les Forges du Sud»)*

